LA GESTION COMMUNAUTAIRE DES RESSOURCES EN EAU DOUCE

Un guide du practicien pour appliquer la théorie TNC de la Voix, du Choix et de l'Action

Wei Zhang, Hagar ElDidi, Kimberly Swallow, Ruth Meinzen-Dick, Claudia Ringler, Yuta Masuda et Allison Aldous

The Nature Conservancy
et the
International Food Policy Research Institute



The Nature Conservancy

INTERNATIONAL FOOD POLICY RESEARCH INSTITUTE
IFPRI

TABLE DES MATIERES

Contexte 1

Des Droits Sécurisés aux Territoires et ses Ressources 4

- Des Droits Sûrs 4
- Examen Juste des Externalités 6

Solide Direction et Compétences Communautaires 8

- Gouvernance 8
- Savoir 9
- Capital Social 9
- Leadership 9

Plateformes Multilatérales Efficaces pour la Prise de Décisions 11

- Facteurs Affectant les Résultats 11
- Exemples de l'Impact des Plateformes Multilatérales 12

Opportunités de Développement Economique Durable sur le Plan Ecologique 15

- Incitations/Dissuasions 16
- Approches Communautaires 17

Considérations Interdisciplinaires 18

- Relation au Lieu 18
- Equité 18

Enjeux pour la Gouvernance 18

Enjeux pour la Conception et la Mise en Place des Initiatives de Conservation Communautaire 20

Considérations Additionnelles 21

Notes de Fin 22

Glossaire 23

Lectures et Ressources Complémentaires 24

Liste des Encadrés

1. Les Caractéristiques Biophysiques et Techniques du RED, et leurs Enjeux pour la Gestion Durable 2
2. Etude de Cas : le Bassin du Lac Chilwa au Malawi 7
3. Etude de Cas : les Marais du Pantanal au Brésil 12
4. Etude de Cas : le Lac Tonlé Sap et sa Zone Inondable au Cambodge 14

List de Figures

1. L'Interconnectivité des Utilisateurs de RED : un Exemple de Bassin Hydrographique 3
2. La Relation entre la Gouvernance RED et les Droits de Propriété 6
3. Sept Principes Clés pour la Conduite Efficace des Plateformes Multilatérales 12

ACRONYMES

CVC(s)	Comité de villages côtiers	OGN(s)	Organisations non-gouvernementales
CC	Conservation communautaire	GRN	Gestion des Ressources Naturelles
OCP(s)	Organisation communautaire de pêcheurs	PES	Paiements pour Services Environnementaux
RED	Ressource en Eau Douce	ASS	Afrique Sub-Saharienne
IFPRI	Institut International de Politique Alimentaire	TNC	The Nature Conservancy
PML(s)	Plateformes Multilatérales	VCA	Voix, Choix, Action (théorie de)

CONTEXTE

Bien qu'étant une des ressources les plus essentielles pour toute vie sur Terre, l'eau douce ne représente que 3% des ressources d'eau de la planète, et seulement 0,5% de cette eau douce est facilement accessible aux humains. De plus, les ressources d'eau douce (RED) disponibles sont inégalement distribuées à travers le globe, de nombreuses régions et populations faisant face à des problèmes de pénurie et de qualité d'eau. Les RED sont sous d'immenses pressions de la part des systèmes agricoles, le changement climatique et d'autres facteurs directement liés au comportement humain – dont la croissance de la population et l'industrialisation. De plus, les institutions censées gérer les RED sous pression peuvent être inaptes à le faire, surtout dans le contexte de revendications multiples et souvent conflictuelles sur les RED et la complexité des débits d'eau dans le temps et l'espace. Une conscience accrue de ces défis a engendré un sentiment d'urgence pour attirer l'attention et catalyser des actions vers une meilleure gestion des RED, notamment au niveau local.

Ce guide a pour objectif d'aider à comprendre comment des communautés peuvent gérer durablement des RED en appliquant la méthode VCA (Voix, Choix, Action) de la Nature Conservancy[1]. La méthode originale se concentrait davantage sur les ressources terrestres mais elle a été adaptée ici pour aborder les caractéristiques uniques des RED (Tableau 1). Ces caractéristiques présentes des enjeux significatifs pour la gestion durable des ressources, et par la suite, doivent être prises en compte pour la conception et la mise en place de programmes de conservations communautaires (PC).

L'application de la méthode VCA pour les RED est fondée sur quatre piliers interconnectés, qui doivent être mis en place dans un ensemble équilibré où ils se renforcent mutuellement à mesure qu'ils se développent avec le temps et donnent les résultats attendus de gestion améliorée et plus durable des RED :

- Des Droits Sécurisés aux Territoires et ses Ressources
- Solide Direction et Compétences Communautaires
- Plateformes multilatérales efficaces pour la Prise de Décisions
- Opportunités de Développement Economique Durable sur le Plan Ecologique

Deux considérations interdisciplinaires additionnelles doivent aussi être pleinement intégrées dans et entre les piliers, en reconnaissant qu'elles ne sont pas des fins en soi, mais des moyens essentiels pour atteindre les objectifs du programme PC :

- La relation au Lieu
- L'équité

Dans ce guide, les RED sont définis toute étendue d'eau qui est douce (non salée), conjointement avec ses espèces et son écosystème associés, dont des plantes aquatiques et des animaux comme le poisson. Si le guide se concentre sur la conservation des RED, il est important de noter que les droits à l'eau sont souvent liés à des droits sur la terre. De ce fait, les changements dans l'utilisation et la gestion des terres affectent les RED, particulièrement les utilisateurs en aval qui n'ont pas nécessairement leur mot à dire sur ces changements effectués. Par exemple, la conservation des bassins versants nécessite fréquemment que les utilisateurs en amont adoptent des pratiques qui affectent le timing et la qualité des RED pour les utilisateurs en aval, à la fois positivement et négativement.

*Des Définitions des termes figurés en **gras et italique** sont fournis dans le **Glossaire** à la page 23. Une liste de **Lectures et Ressources Complémentaires** est aussi fournie à la page 24.*



RENFORCER VOIX, CHOIX, ET ACTION

La Nature Conservancy a pour objectif d'aider à transformer la manière dont les décisions concernant la terre et l'eau sont prises en renforçant la Voix, le Choix, et l'Action des peuples indigènes et des communautés locales pour former et gérer le territoire naturel de manière à améliorer leurs vies et soutenir la conservation.

Une **Voix** plus forte mène à l'inclusion des savoirs et de l'identité traditionnels, des priorités et valeurs locales dans les stratégies et solutions adoptées. La capacité d'avoir le **Choix** construit le leadership et l'engagement dans la prise de décisions. Une **Action** plus importante offre aux communautés l'opportunité d'initier et de participer à la mise en place de stratégies de gestion des ressources qui affectent leur bien-être aujourd'hui et à l'avenir.

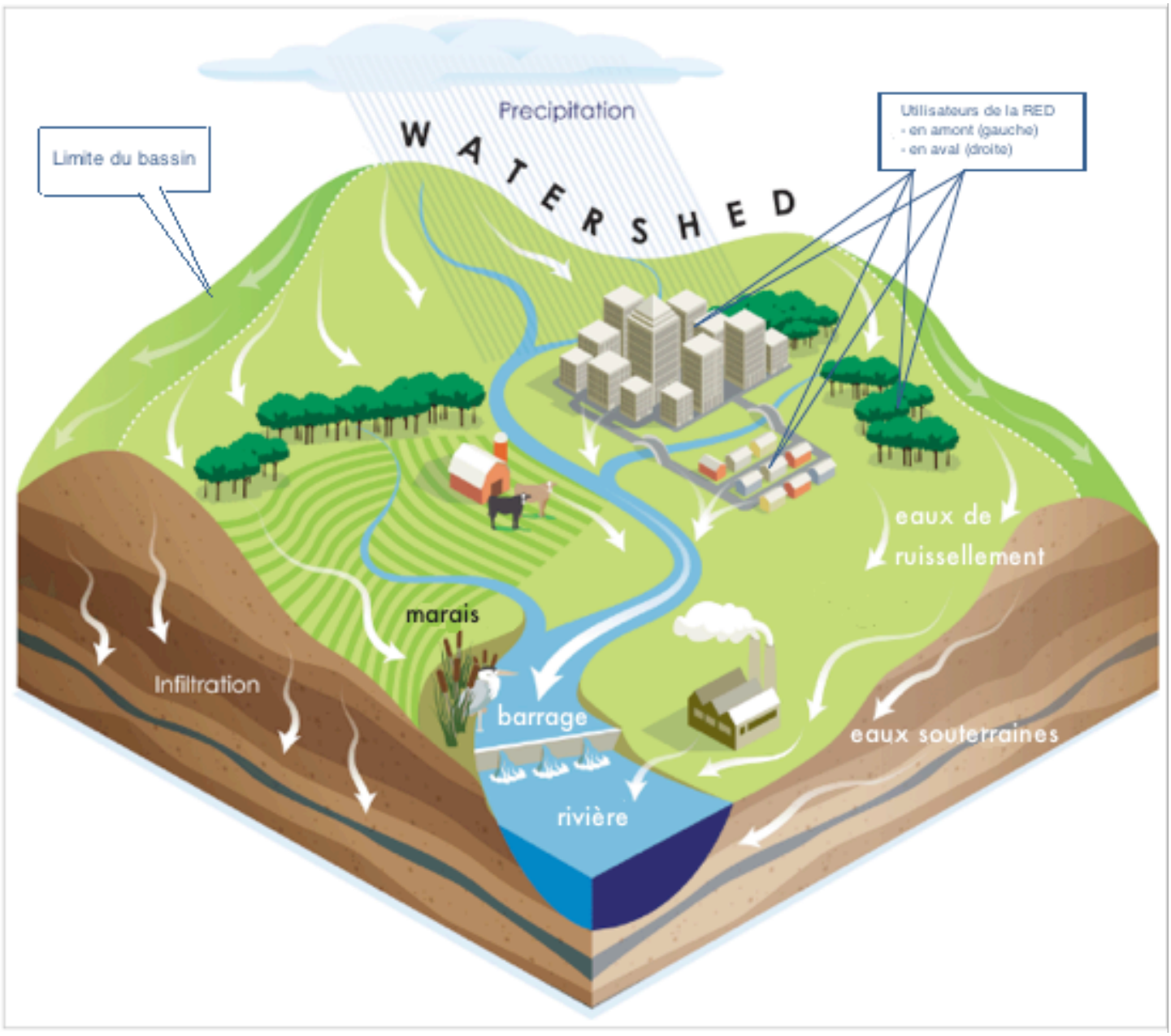
Encadré 1. Les Caractérisitiques biophysiques et Techniques des RED, et leurs Enjeux pour la Gestion Durable

1. *L'eau douce est vitale pour la vie végétale, animale et humaine. Il n'y a pas de substitut. L'eau est aussi nécessaire pour une variété d'usages économiques, comme la pêche, l'énergie, et la manufacture, et pour l'environnement.*
2. *L'eau est mobile par définition, créant le potentiel pour de hautes variabilités de débit et de disponibilité dans le temps et l'espace, demandant ainsi des investissements considérables pour la stocker ou réguler ses flux. La gestion des RED doit donc être adaptable parce que la disponibilité des RED change avec le temps.*
3. *La plupart des usages de l'eau impliquent le retrait et le retour à un écosystème d'eau douce, donc les conséquences sur la quantité comme sur la qualité doivent être considérées. L'état des RED dans un lieu reflète les effets cumulés de toutes les activités terrestres et aquatiques en amont (dont l'agriculture, l'élevage de bétail, la manufacture, la génération d'électricité et les transports), en plus des facteurs climatiques et autres.*
4. *Les externalités forment et influencent les dynamiques de pouvoirs parmi les utilisateurs de RED. Etre placé en amont fournit certains avantages sur ceux qui sont placés en aval, et les inégalités de pouvoir agissent soit en enrayant soit en renforçant ces dynamiques. Cela a été un problème dans de nombreux systèmes hydrologiques, où les utilisateurs en amont ont développé des infrastructures et détourné des ressources d'eau des affluents ou d'autres cours d'eau, laissant ainsi les utilisateurs en aval avec une disponibilité réduite en eau, et des débits irréguliers. De tels différends sont exacerbés en temps de pénurie d'eau majeure, causées par exemple par une rapide croissance démographique, le changement climatique et les troubles sociaux.*
5. *Les difficultés d'observer les RED – par exemple, les eaux souterraines et les zones de pêche – constituent un défi pour développer une compréhension précise de ces ressources, et pour fournir des réponses aux utilisateurs qui en ont besoin pour les gérer. Ceci est particulièrement difficile dans le contexte du changement climatique.*
6. *Le lien hydrologique est crucial à la viabilité des écosystèmes d'eau douce, ce qui comprend l'amont – l'aval, le fleuve et ses zones inondables, l'eau en surface et les eaux souterraines, et le lien dans le temps. La perte de ce lien entrave sérieusement les écosystèmes d'eau douce et leur capacité à fournir des services écosystémiques. Mais l'eau est gouvernée par des frontières politiques, qui diffèrent souvent des frontières naturelles.*

Ces attributs uniques rendent la possibilité de la gouvernance communautaire particulièrement importante dans la gestion des RED, à la fois en termes de connaissances des ressources et de gestion sur le terrain. Le nombre et la diversité de parties prenantes dans les RED augmentent également l'importance de la capacité de la communauté à participer de manière efficace aux plateformes multilatérales dans la gestion des RED. Les RED sont essentielles pour la vie rurale et sa subsistance, et l'absence de substitut aux RED, met en évidence l'importance de liens à des opportunités de subsistance et de développement durables (voir Figure 1).

Les sections qui suivent fournissent des descriptions détaillées de chacun des quatre piliers et des deux considérations interdisciplinaires, dont des exemples illustrant les points soulevés, et trois études de cas plus longues sur le Lac Chilwa au Malawi (Encadré 2), les marais du Pantanal au Brésil (Encadré 3) et le Lac Tonlé Sap et sa zone inondable au Cambodge (Encadré 4). Le guide conclut avec des discussions brèves sur les enjeux de la gouvernance, les enjeux pour les initiatives PC et des considérations additionnelles à prendre en compte, avec le glossaire des termes et la liste de lectures complémentaires mentionnés par avant.

Figure 1. L'Interconnectivite des Utilisateurs de RED : un Exemple de Bassin Hydrologique



Note : Watershed = bassin versant / Source: Adapted from www.lakecountyil.gov/2375/Watersheds.

Un basin hydrologique est une région de terre qui sépare les eaux qui coulent dans différents fleuves, bassins et mers. Parce que le ruissellement des eaux finit toujours par s'écouler dans d'autres masses d'eau, il est important de considérer les conséquences en aval d'activités en amont, que ce soit des utilisateurs ou des communautés internes ou externes. Toute communauté est à la fois génératrice et réceptrice d'externalités qui affectent le ruissellement des eaux.

DES DROITS SECURISES AU TERRITOIRE ET SES RESSOURCES



Ce pilier se rattache à la confiance qu'ont les membres de la communauté concernant leurs réclamations sur les utilisations des RED seront respectées par les autres, et que les externalités engendrées par les autres utilisations des RED seront reparties équitablement. Ces aspects sont un produit des processus de gouvernance aux niveaux de la communauté et de l'Etat.

De nombreux facteurs causent la dégradation des RED et de leur service écosystémique, mais la gouvernance et la défaillance du marché à s'attaquer aux externalités sont une de ces causes. La manière dont les droits aux ressources, tels que l'eau, sont définis – et ensuite compris, revendiqués et appliqués – peut augmenter ou baisser les risques de subir des externalités positives ou négatives pour les utilisateurs de RED. Par définition, les externalités tendent à être "invisibles", ce qui veut dire qu'elles ne sont pas prises en compte par le parti qui les produit. En rendant les externalités visibles et en considérant de manière juste ces conséquences, les communautés et les preneurs de décisions peuvent commencer à s'attaquer aux racines du problème et aux défis complexes et interdépendants de gérer les RED au niveau communautaire.

En économie, les externalités positives ou négatives sont les coûts ou les bénéfices associés aux partis qui n'ont pas choisi d'encourir de tels coûts ou bénéfices. Les externalités sont fondamentalement liées à la manière dont les droits sont définis et appliqués, et par conséquent comment les coûts et les bénéfices sont alloués. Par exemple, sous le principe des « pollueurs payent », les utilisateurs de l'eau ont le droit d'obtenir de l'eau propre et les « pollueurs » doivent soit assumer le coût de leurs comportements et les changer (en adoptant par exemple une technologie moins polluante) ou en compensant les « victimes » (en payant pour le traitement des eaux par exemple).

Des Droits sûrs

Les Droits de propriété peuvent être définis comme le droit légitime (c'est-à-dire, reconnu) de contrôler des ressources et d'avoir protégé ses droits par diverses lois et droits coutumiers. Du fait de leur nature fluide, les RED sont moins aptes à être « possédées » comme de la terre ou des bâtiments. Il est plutôt important de considérer qui tient les « ensembles de droits » (qui se chevauchent souvent), y compris les droits d'usage (l'accès et le retrait) et les droits de contrôle (la gestion, l'exclusion, et l'aliénation ou le transfert).

Les lois nationales sont une source de droits, mais le droit coutumier, religieux et international peut aussi avoir son importance, notamment pour les droits sur l'eau. Ce phénomène de systèmes juridiques multiples qui opèrent sur une même juridiction (région ou population) est appelé ***pluralisme juridique***. Le ***droit coutumier*** est souvent largement reconnu et appliqué dans les zones rurales, tandis que les droits légaux peuvent être plus limités parce que l'influence de l'Etat y est plus faible. De même, ce qui est perçu comme « légal » évolue avec le temps, à la fois en termes d'instances impliquées et de pouvoirs investis. Il est donc important de reconnaître la multiplicité de régimes des droits de propriété, tout comme leurs implications économiques et politiques sous-jacentes.

Ensembles de Droits

Droits d'Accès. *Le droit d'entrer en contact avec des masses d'eau douce ou des parcelles de terrain depuis lesquels on peut accéder à des RED.*

Droits d'Extraction. *Le droit d'extraire de l'eau, des poissons ou autre RED.*

Gestion des Droits. *Le droit de prendre une décision à propos d'une RED, telle que la régulation des débits, l'aquaculture, ou la gestion des zones de pêche.*

Droits d'Exclusion. *Le droit d'empêcher d'autres personnes d'utiliser les RED.*

Droits d'Aliénation ou de Mutation. *Le droit de redistribuer, vendre, louer, donner ou léguer les droits de RED.*

Les coûts et les problèmes pour déposer des droits sur l'eau sont souvent prohibitifs – en particulier pour les utilisateurs à petite échelle – et ils peuvent engendrer des conséquences indésirables. Plutôt que de partir de l'hypothèse d'un système officiel de lois sur l'eau, surtout semblable à la propriété foncière, il est plus utile de commencer par la perspective que de multiples personnes puissent revendiquer des droits différents mais qui se chevauchent pour les mêmes ressources basés sur différents ensembles de droits et sur le pluralisme juridique.

Alors que le pluralisme juridique s'applique à tout type de droits de propriété, et ceux qui revendiquent ces droits, des complexités supplémentaires apparaissent avec les RED dues à la nature mobile et variable de l'eau, son caractère indispensable en tant que ressource, ces nombreux utilisateurs et usages, et les défis d'attacher des droits de propriété sur l'eau. Etablir des droits clairs sur l'eau pourrait réduire les différends et l'incertitude, augmenter l'efficacité économique et permettre d'éviter des détériorations et du gaspillage. Néanmoins, établir des droits sur l'eau est loin d'être simple – ou dans certains cas impossible si toute l'eau a déjà été attribuée – et le processus peut alors créer un différend, en particulier quand les droits légaux sont contradictoires avec le droit coutumier ou religieux qui considère l'eau comme un droit fondamental de l'homme.

Les droits sur l'eau peuvent être accordés par l'Etat, historiques (appartenant à ceux qui vivent sur ce territoire), fondés sur une cession (à travers une vente, un don ou un héritage), ou appliqués par la force (sous la contrainte), ou basés sur l'investissement des utilisateurs (par exemple par l'intermédiaire de la construction d'équipement d'irrigation). Les droit peuvent également être obtenus par la négociation, comme quand des communautés discutent de règles de partage de l'eau durant les périodes de pénurie. De nombreuses communautés locales et indigènes ont développé des normes culturelles de coopération et de réciprocité qui encouragent le partage de l'eau, souvent fondées sur des idéologies morales, des relations sociales et des pratiques religieuses complexes. Ces normes promeuvent la cohésion sociale et agissent comme une forme d'assurance sociale, notamment pour les membres vulnérables de la communauté en cas de pénurie d'eau.

Les droits de propriété forment les intentions des gens et l'autorité pour gérer les ressources naturelles. Par exemple, un groupe d'agriculteurs ayant droit sur l'eau pour leur irrigation est plus apte à créer et appliquer des règles de partage équitable de l'eau qu'un groupe qui n'a pas de droits reconnus sur l'eau. En pratique, les droits sur les RED sont souvent liés à des terrains associés ou un capital physique (telle qu'une infrastructure d'irrigation ou des pompes) parce qu'il n'est souvent pas possible d'utiliser ou gérer l'eau sans contrôle sur le terrain ou l'infrastructure. D'un autre côté, le droit de pêche et de récolte des plantes aquatiques est souvent lié aux droits sur l'eau. De plus, les aspects uniques de l'eau, telle que sa mobilité et sa nécessité pour toute vie, peuvent rendre difficile l'exclusion à son accès et son utilisation. Ces caractères rendent les droits sur l'eau différents des droits fonciers, et difficiles à appliquer.

Les Composants Généraux de la Sécurité Foncière

Intégralité des ensembles de droits. *Si les différents droits sont tenus par une personne ou distribués parmi plusieurs partis prenants.*

Durée. *Si les droits sont à court ou long terme ; dans le cas de l'eau, cela peut inclure si les droits changent avec les saisons ou entre les années régulières et de sécheresse.*

Robustesse. *Si les droits sont connus des détenteurs, sont acceptés par la communauté, et sont applicables en cas de problèmes.*

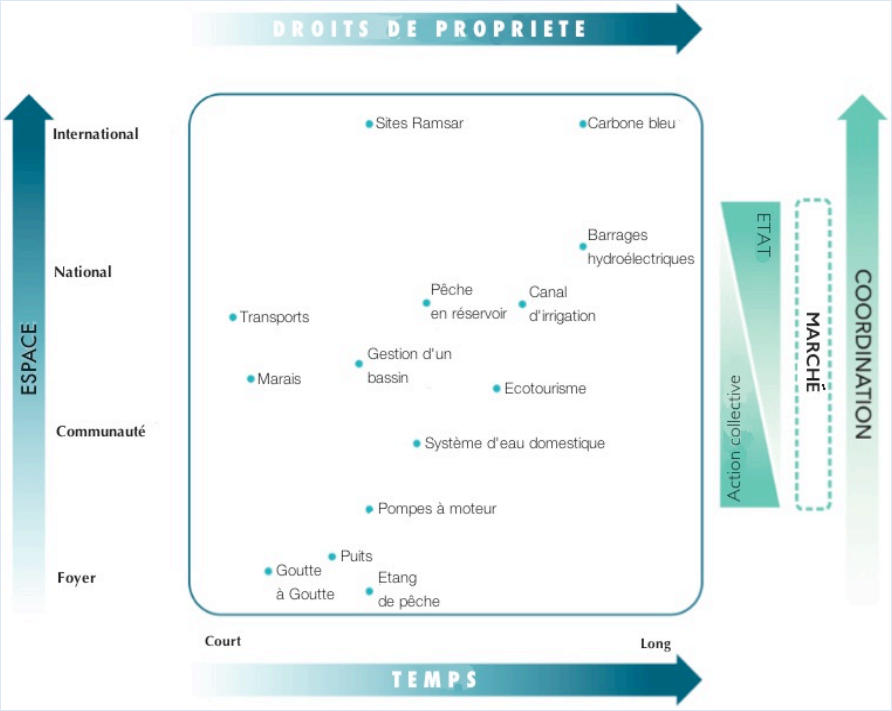
Plus l'investissement dans un type particulier d'usage de RED est important, plus la sécurité foncière est importante (Figure 2). Par exemple, se lancer dans du travail au sol en labours et bordures peut payer pour une ferme en quelques saisons et demanderait moins de droits fonciers sécurisés comparé à la construction d'un étang à poissons avec des coûts d'investissement plus élevés. De ce fait, les exploitants agricoles avec des droits à court terme peuvent installer des fossés et des bordures mais n'investiraient pas dans des étangs à poissons plus durables. En même temps, les propriétaires fonciers n'autoriseraient peut-être pas les exploitants à construire un puits souterrain, par exemple, parce que de telles structures pourraient contribuer plus tard à des réclamations sur le terrain associé[2].

De même, la construction d'un réservoir majeur a une période de remboursement sur plusieurs décennies et requiert donc des droits sûrs sur les terrains et les cours d'eau associés.

Les droits de propriété ne garantissent pas la capacité d'utiliser ou de bénéficier des RED. De nombreux plans d'eau ont fait l'objet de prélèvements excessifs, donc les droits dépassent l'eau disponible, surtout durant les années de sécheresse. De même, de nombreux plans d'eau ont été contaminés, rendant l'eau disponible inutilisable pour

certaines fins. Pour cela, il est important de prendre en compte les ***dynamiques de pouvoir*** entre les utilisateurs parce que les déséquilibres empêchent certains groupes d'exercer leurs droits. Par exemple, la nécessité de maintenir des relations socioéconomiques et politiques avec d'autres foyers et des membres de la communauté peuvent éviter à des gens et foyers pauvres de défendre leurs droits à l'eau à cause de la peur de conséquences potentielles. Donc il ne s'agit pas seulement de droits détenus mais aussi de ***sécurité foncière*** – la capacité de contrôler et gérer une ressource sur le temps et d'opérer des transactions, comme des transferts – qui forment comment les gens utilisent et investissent dans la RED. Ce qui est important, c'est que détenir les droits d'une RED peut affecter l'accès à un capital financier et social (à des sources de pouvoir en échanges en face à face et à du réseautage socioéconomique), ainsi que du capital politique (à une source de pouvoir dans la prise de décision collective).

Figure 2. La Relation entre la Gouvernance des RED et les Droits de Propriété



Plus la durée de l'utilisation d'un type particulier de RED est longue, plus il est important de détenir un droit de propriété sûr.

La position exacte d'un type particulier de RED sur la figure ci-contre dépend du temps nécessaire pour l'investissement d'être amorti. En général, les technologies et pratiques de gestion avec une période plus courte sont représentées vers la gauche, et celles qui nécessitent des décennies ou même des générations sont représentées vers la droite.

Plus l'échelle spatiale est grande, plus la nécessité de coordination est importante, que ce soit par l'Etat, l'action collective ou le marché.

Source: Meinzen-Dick, R., "Property Rights and Sustainable Irrigation: A Developing Country Perspective," Agricultural Water Management (145/2014): 23–31.

Examen juste des Externalités

La plupart des utilisateurs d'eau prélèvent de l'eau et d'autres RED, et ajoutent du rebut ou participent au ruissellement dans des ressources en eau, ce qui affecte d'autres utilisateurs, notamment en aval. Par conséquent, les utilisateurs sont à la fois producteurs et victimes d'externalités. Mais les externalités sont difficiles à déterminer du fait de la complexité pour mesurer la disponibilité de l'eau (dans les bonnes ou mauvaises années), la source et la gravité de la pollution, et les conséquences de la pollution sur les différents types d'utilisations de l'eau. Malgré une riche tradition de savoir écologique sur les RED (y compris de sources indigènes), intégrer ce type de savoir avec des sources externes et scientifiques est difficile, en particulier pour les PML qui cherchent à favoriser le dialogue entre les partis prenants et construire un consensus.

Aussi difficile qu'il est de définir des droits sur les quantités variables de l'eau, définir des droits sur la qualité de l'eau est encore plus difficile. Les externalités que les utilisateurs d'eau s'imposent les uns aux autres, combinées avec la nécessité d'avoir des RED propres et fiables, fait de l'équité une préoccupation majeure. De plus, les difficultés associées avec la supervision et l'application des lois et règlements relatifs aux RED signifient que l'intervention de l'Etat et des autorités locales est nécessaire pour remédier à toute distribution inégalitaire d'externalités négatives.

Encadré 2. Etude de Cas : le Bassin du Lac Chilwa au Malawi

Le Bassin du Lac Chilwa au Malawi, un site Ramsar protégé, s'étend sur la frontière entre le Malawi et le Mozambique et consiste en un lac peu profond entouré de roseaux et une plaine inondable saisonnière. Le lac est un lac sans drainage, sans évacuation. Le niveau d'eau est déterminé par la quantité de précipitations durant la saison des pluies et la quantité d'eau qui s'évapore, plus les prélèvements en amont pour l'agriculture et autres usages. La faible profondeur du lac le rend sujet à des pertes de zones humides à la sécheresse. Le Lac Chilwa est le site d'une des pêcheries de lac les plus productives d'Afrique, et sa plaine fournit une terre fertile pour la culture du riz. La durabilité des pêcheries du lac est menacée par le changement climatique, l'expansion des terres agricoles dans des zones marginales (comme des marais), et la pollution due au ruissellement de l'agriculture et des déchets urbains en amont.

Bien que la gouvernance du bassin a continuellement changé depuis la période coloniale, elle a toujours compris une combinaison de droits légaux et coutumiers : d'un côté, la gouvernance du chef de village et d'un calendrier de pêche appliqués à travers des mythes et des tabous culturels, et de l'autre côté, la gouvernance nationale, basée sur l'autorité centralisée du département de la pêche jusqu'en 1995, et par la suite avec la co-gestion des Comités de Villages Côtiers (CVC). En réponse aux rapports selon lesquels les chefs traditionnels et les CVC ont été en conflit sur l'autorité et les règles à appliquer, un suivi participatif a été introduit pour augmenter la responsabilité de ces trois corps de gouvernance. Les pêcheurs ont pu utiliser des données sur les prises, les ventes, et les revenus, recueillis au moyen de registres, de sorte de demander de manière proactive que les autorités gouvernementales ajustent leurs approches managériales.

Jusqu'à présent, peu d'institutions ont été développées pour gérer la concurrence croissante et les compromis entre les secteurs et les nations qui sont à l'origine de variations continues dans les moyens de subsistance de populations. Cela oblige les utilisateurs à trouver leur propre stratégie d'adaptation, ce qui est particulièrement difficile pour des utilisateurs pauvres. Les autorités gouvernementales pour l'agriculture ont aidé les agriculteurs à étendre leur culture le long des berges du lac et de la rivière, ce qui va malencontreusement contre les efforts de protection d'habitats aquatiques cruciaux. De plus, il n'existe aucun arrangement transfrontalier pour coordonner les régulations, arbitrer ou résoudre des conflits entre les autorités de la pêcherie et les pêcheurs du Malawi et du Mozambique. Par exemple, du fait que les restrictions sur la pêche sont moins importantes au Mozambique qu'au Malawi, les pécheurs Malawiens migrent du côté Mozambique du lac dès que la saison de pêche se termine au Malawi, ce qui perturbe les pêcheurs du Mozambique dans leur utilisation du bassin. Ces conclusions peuvent être appliquées à d'autres lacs peu profonds et sans évacuation.

Source: Ratner, B., K. Mam, and G. Halpern, "Collaborating for Resilience: Conflict, Collective Action, and Transformation on Cambodia's Tonle Sap Lake," Ecology and Society, 19 (3), 2014.

SOLIDE DIRECTION ET CAPACITES COMMUNAUTAIRES

La direction communautaire, c'est la capacité qu'a une communauté à gouverner ses RED pour en assurer la subsistance, la conservation et le développement durable. Cela implique la capacité à mobiliser des ressources et résoudre des différends. La capacité communautaire est aussi essentielle pour s'engager de manière efficace dans une co-gestion, et garantir une voix plus forte dans les processus multilatéraux – en particulier quand les dynamiques de pouvoir économique et politique empêchent ***l'action collective***. Dans les communautés qui sont dépendantes de RED, une gouvernance forte est vitale. Construire une capacité communautaire signifie renforcer tous types de ressources communautaires, y compris le capital naturel, social, humain, institutionnel et économique. Le capital politique est aussi un facteur important en terme de dynamiques de pouvoir à l'intérieur des groupes.

A plus grande échelle (c'est-à-dire au-delà du niveau du foyer et de la ferme), la coordination des communautés et de ses membres devient important pour gouverner les RED. Dans de nombreux systèmes pastoraux par exemple, les points d'eau desservent plusieurs foyers et communautés. La coordination est donc nécessaire pour construire et maintenir les structures physiques, allouer l'eau parmi ses utilisateurs et fournir des incitations appropriées pour un usage durable. A plus petite échelle, l'action collective aura plus de chances d'être plus robuste qu'une ***gouvernance statutaire*** parce que les utilisateurs locaux sont plus aptes à contrôler ce qui se passe, et les normes et règles de la communauté concernant l'utilisation des RED sont déjà en place.

Quand les normes et les règles sociales sont respectées, les communautés ont la légitimité pour appliquer les règles. Finalement, un leadership fort joue un rôle essentiel pour améliorer l'apprentissage et la collaboration sociale, augmentant à son tour la capacité communautaire à gouverner la RED de manière efficace.



Gouvernance

A cause des liens entre les nombreux utilisateurs de RED, la coopération et les compromis sont nécessaires pour assurer la distribution équitable des ressources et externalités. Historiquement, une grande variété d'institutions communautaires ont développé, observé et appliqué leurs propres règles pour le prélèvement, la gestion et le développement des RED. Les communautés locales sont capables de gouverner leurs propres ressources et devraient être reconnues en tant que telles – dans les limites d'interdépendances amont–aval plus importantes, même si le droit coutumier n'est pas reconnu par l'Etat. Cela doit comprendre le rôle de la communauté dans la conservation (puisque ses membres sont dépendants des RED pour leur subsistance) et incorporer différents points de vue au sein d'une communauté (tels que ceux de ses membres les plus pauvres et marginalisés), pour promouvoir l'équité.

Savoir

Le savoir est un élément essentiel pour augmenter la capacité de la communauté locale à gouverner les RED et participer de manière significative à la co-gestion. Il existe différents types de savoirs tout aussi importants les uns que les autres, y compris juridique, scientifique, légal, technique, indigène et local. Le savoir et l'information sont aussi des moyens qui équipent les communautés locales pour influencer l'action. De ce fait, des groupes sans savoir juridique ou technique ne seront pas capables de négocier, d'influencer les décisions ou revendiquer leurs droits à l'eau. Dans des arrangements de co-gestion avec l'Etat, il peut y avoir un déséquilibre de savoirs et donc de pouvoir. Partager et cumuler différents types de savoirs parmi les parties prenantes peut être extrêmement profitable. Il est également très important de chercher et d'incorporer le savoir traditionnel indigène et écologique ; ignorer ses apports peuvent amener à l'échec du développement et de la durabilité. En l'occurrence, le savoir technique de l'hydrologie est important pour concevoir des barrages et des canaux d'irrigation, mais le savoir indigène des débits d'eau est tout aussi indispensable (comme la compréhension des schémas migratoires d'espèces ciblées de poissons). Des membres de la communauté au niveau d'éducation réduit et au pouvoir de négociation faible éprouveront des difficultés à communiquer efficacement et faire entendre leur voix. Les communautés indigènes ont souvent grand intérêt à participer dans les processus de décisions, et chercher à apprendre et bénéficier des approches occidentales de la gestion de l'eau. Cependant, les communautés locales et indigènes s'attendent également, et méritent, la réciprocité de ressources et de savoir, quand les partenaires gouvernementaux et autres partis prenants apprennent aussi de leur savoir et science.

Le cas d' « accords de pêche » locaux sur la rivière Juruá au Brésil fournit un exemple concret de résultats durables basés sur la gestion par les communautés locales des RED et des pêcheries en Amazonie. La communauté de pêcheurs de subsistance a trouvé un accord avec les gros pêcheurs de commerce pour établir des règles et statuts pour la protection d'espèces proches de l'extinction. La communauté a défini des accès au lac ouverts à tous, des lacs pour l'usage exclusif des pêcheurs de subsistance pour la communauté locale et des lacs protégés pour la conservation des réserves de poisson. La communauté surveille et garde collectivement le lac et les réserves de poisson, ce qui donne des résultats solides dans la conservation même en dehors des zones qui sont protégées. Ce cas illustre l'importance d'impliquer les communautés locales dans la préservation et sa mise en place[3].

Capital Social

Les communautés sont plus aptes à accomplir des objectifs communs quand elles agissent collectivement. Le capital social inclut les normes sociales, la confiance, les réseaux, la solidarité et la réciprocité. L'action collective permet aux communautés dépendantes de RED de combiner leurs forces, donc d'augmenter leur influence et leur indépendance dans les prises de décisions. Des exemples au Ghana montrent que l'échange d'informations et la présence dans des réseaux de conseil affectent significativement le niveau d'influence des membres de la communauté dans les conseils de gestion des fleuves[4]. Il a été prouvé que construire des relations sociales augmente l'influence de la communauté dans les prises de décision et la résilience en cas d'événements extrêmes[5]. Une étude suggère que des réseaux sociaux informels peuvent être plus importants que des institutions formelles, et que faire des efforts tacites pour enseigner ensemble aux groupes à travers des réseaux sociaux, plutôt que par des institutions inflexibles, peut amener à des solutions de gestion de l'eau plus durables[6] .

Favoriser des opportunités de collaboration et de partage des apprentissages a également prouvé son efficacité, tel qu'avec des forums pour différentes associations d'utilisateurs pour partager leur expérience et leur savoir pour gérer des RED. Les réseaux sociaux et les réseaux de conseil peuvent aussi fournir des opportunités d'apprentissage, ce qui est important parce que ça construit la capacité à résoudre des conflits, négocier et absorber différentes perspectives, agir collectivement et apprendre d'expériences précédentes. Cela facilite à son tour le développement de la confiance au sein des communautés locales et avec les autres parties prenantes.

Des facteurs comme les conséquences incertaines du changement climatique et les frontières socio-économiques en évolution constante requièrent une gouvernance des RED qui puisse s'adapter. L'apprentissage social est essentiel pour la co-gestion adaptable de systèmes socio écologiques. Ça facilite grandement le pouvoir de la communauté à gérer les changements et l'incertitude, de tirer avantage de différents types de savoirs, d'augmenter les opportunités d'auto organisation pour la communauté, et de cultiver la résilience de la communauté.

Des pratiques de co-gestion évolutives dans les pêcheries ont prouvé qu'elles amenaient à des résultats socio écologiques plus positifs et aider à éviter les différends[7]. Les réseaux sociaux sont, donc, un lien essentiel pour construire un pouvoir local capable de s'adapter.

Leadership

Un leader peut être une personne ou un groupe, à condition qu'ils aient une vision et la confiance des autres parties prenantes. Pour être efficace et durable, cette direction doit comprendre différents individus issus de groupes divers. Dans le bassin versant du Mkindo en Tanzanie, la cartographie des réseaux sociaux a montré que le leadership du village a augmenté la connectivité des multiples acteurs du réseau, tout en résolvant les différends locaux liés aux ressources en eau[8]. Par exemple, le leadership du village a créé des mécanismes institutionnels pour réduire des conflits récurrents entre les communautés agricoles et pastorales quant aux dégâts pour les agriculteurs durant la saison sèche (quand un des cours d'eau est asséché et que les bergers sont contraints d'utiliser un autre cours d'eau pour leur bétail).

Il a été expliqué que cette direction doit être collaborative, capable de susciter la confiance, capable d'encourager des débats ouverts et de mobiliser des énergies collectives dans une direction claire. Un leadership qui est accepté et qui bénéficie de la confiance de tous ses membres est également fondamental pour un ***développement des compétences*** efficace. Par exemple, dans les associations d'utilisateurs de l'eau en Tanzanie, le manque de pouvoir communautaire (y compris en leadership mais aussi en compétences) a compromis la participation locale et la gestion opérationnelle des RED. Une direction dynamique est nécessaire pour appliquer les règles, initier des opportunités régulières pour la discussion et les commentaires, et éviter certains écueils, comme le favoritisme[9]. Un dirigeant ou un facilitateur charismatique peut motiver des discussions importantes, aider au développement des compétences et à la génération du savoir, et faciliter la construction du consensus et des prises de décisions efficaces. Il doit être cependant noté que le développement de ces compétences est un processus lent qui doit être activement encouragé.



PLATEFORMES MULTILATERALES EFFICACES POUR LA PRISE DE DECISIONS

Les plateformes multilatérales sont des structures de gouvernance formelles et informelles destinées à réunir plusieurs secteurs et acteurs pour aborder certains problèmes. Les Plateformes multilatérales sont particulièrement pertinentes dans le contexte des RED car, connaissant les limites imposées par l'Etat, il y a une dynamique plus grande vers une gestion décentralisée qui favorise des approches participatives et inclusives des prises de décisions. Les plateformes multilatérales peuvent créer l' « espace » nécessaire pour le développement d'un pouvoir communautaire, la création de réseaux sociaux, et l'échange de savoir et d'information, tout ceci ayant le potentiel de promouvoir l'équité et la diversité – notamment dans la gestion des RED, étant donnée la grande diversité de ces parties prenantes.

Une difficulté majeure dans la gestion des RED est l'ampleur même des ressources impliquées, à la fois dans le temps et l'espace. Cela a une conséquence significative sur les types de rôles que jouent les parties prenantes dans le système de gestion. Les plateformes multilatérales elles-mêmes varient dans l'espace et le temps, selon le contexte dans lequel elles opèrent. Certaines sont permanentes pour aborder la co-gestion continue des ressources, tandis que d'autres sont temporaires – par exemple, pour gérer la résolution de conflits. Spatialement, les plateformes multilatérales peuvent fonctionner aux niveaux local, régional, national ou international. Plusieurs facteurs doivent être considérés pour s'assurer de la coordination efficace de ces plateformes (Figure 3). Il est possible d'avoir plusieurs plateformes qui se chevauchent et qui abordent les mêmes problèmes à des échelles spatiales différentes.

Déterminer l'Echelle de Gouvernance

Bien qu'aucune échelle ne soit vraiment approprié pour une Plateforme multilatérale, dans le contexte des RED, des compromis doivent être considérés entre la petite échelle, les plateformes de gestion au niveau du village, et les Plateformes plus larges, nationales ou internationales, ou du niveau du bassin. Une école de pensée explique qu'élargir les Plateformes à des niveaux transfrontaliers devrait être problématique parce que, bien que les bassins représente une échelle hydrologique naturelle, ce niveau est impraticable pour les interactions humaines et sociales. Travailler à cette échelle plus haute crée une distance entre les communautés impliquées et ceux qui prennent les décisions, ce qui pourrait décourager les groupes locaux à participer. L'échelle appropriée de gouvernance des RED dépendra souvent de l'usage particulier ou du problème particulier à aborder. Une étude récente suggère que pour améliorer la gouvernance, il faut une approche à plusieurs échelles, pas nécessairement basée sur le paysage ou le bassin. Imbriquer des projets de bassin à l'échelle du village dans des plateformes plus larges a prouvé que c'était plus efficace pour combler des frontières sectorielles et institutionnelles, de sorte que les communautés locales peuvent opérer à leur propre échelle, tout en étant intégré dans le cadre plus large du bassin, de l'Etat, de la nation, ou de l'initiative.

Les plateformes multilatérales concentrées sur le niveau rivière-bassin ou sur le bassin versant plus largement tendent à englober un spectre plus large de problèmes liés aux RED, tels que l'utilisation du sol, les pêcheries, les moyens de subsistance, la santé, les droits, etc. De telles plateformes s'occupent aussi habituellement de plusieurs ressources parce qu'elles font partie d'une zone géographique plus large. Un bassin versant, en l'occurrence, coupe habituellement dans des zones forestières ou des zones agricoles. Par conséquent, la collaboration intersectorielle et multilatérale est nécessaire.

Facteurs Affectant les Résultats

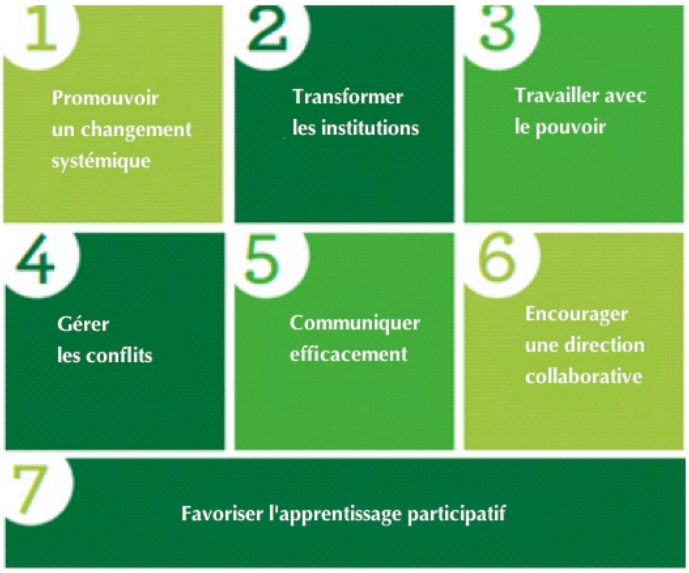
Les facteurs essentiels qui affectent les dynamiques et les résultats des Plateformes Multilatérales sont les suivantes :

1. ***L'environnement extérieur et favorable***
2. Les dynamiques de pouvoir existantes
3. Le pouvoir des membres

Il est important de prendre ces facteurs en ligne de compte quand on conçoit et on établit des plateformes afin d'éviter des résultats inégalitaires et moins inclusifs qui manquent de donner du pouvoir aux communautés locales et accomplir la justice sociale. Dans le contexte des marais du Pantanal au Brésil (Encadré 3), par exemple, le manque de participation effective des pêcheurs dans la plateforme a mené à un manque de compréhension des besoins de gestion, la défiance des pêcheurs pour les scientifiques urbains, et le non-respect des règles des plateformes.

L'implication et le soutien du gouvernement dans la décentralisation des plateformes pour assurer l'inclusion de multiples parties prenantes sont un autre facteur favorable important (bien qu'il ne soit pas nécessairement un facteur définitif de succès). Dans certains cas, les gouvernements ne veulent pas renoncer à leur pouvoir décisionnaire et manœuvrent donc pour maintenir cette hiérarchie au moyen de réformes institutionnelles qui sont promues comme participative mais n'ont en fait aucun pouvoir. Dans un examen qui recense 92 pêcheries dans 37 pays, la co-gestion des pêcheries avait plus de chances de se développer dans les pays avec des règles bien définies et une bonne législation nationale, mais certains régimes de co-gestion abordant la surpêche ont évolué dans des pays sans règles d'opération suffisantes et sans cadre légal propice.

Figure 3. Sept principes clés pour une Mise en Place Efficace des Plateformes Multilatérales



Source: Brouwer, H., and J. Woodhill with M. Hemmati, K. Verhoosel, and S. van Vugt, The PML Guide: How to Design and Facilitate Multi-stakeholder Partnerships (Wageningen: Wageningen University and Research, CDI, 2016).

Il n'y a aucune garantie que les parties prenantes seront motivées pour participer à une Plateforme du simple fait qu'elle est disponible. La formation et la participation à une Plateforme a des coûts associés en temps, en voyage et autres contributions pour ses participants. S'ils en perçoivent des gains insuffisants, les membres peuvent perdre l'intérêt d'y participer. C'est pourquoi il peut être difficile de motiver des acteurs privés comme l'agrobusiness avec des puits privés de rejoindre la discussion pour résoudre la pénurie d'eau dans les canaux d'irrigation, parce qu'ils ne seront pas aussi affectés que d'autres parties prenantes. Ces derniers peuvent aussi se décourager de participer aux Plateformes quand il y a un manque de confiance, que les résultats et les structures de pouvoir sont prédéterminés (c'est-à-dire, jugé injustes), ou les bénéfices de participation ne sont pas clairs. En Bolivie par exemple, une Plateforme a été mise en place pour discuter d'un projet sanitaire majeur d'eau potable. Les associations d'utilisateurs ont été invitées à participer mais ont décliné parce que les résultats auraient déjà été déterminés. La Plateforme a été établi après le début de la construction et après que les contrats entre la municipalité et la compagnie aient été finalisés.

L'Inclusion *est un facteur important pour concevoir les plateformes multilatérales dans la gestion des RED, à la fois en termes des acteurs impliqués et de leur implication. Dans le cas de grands lacs au Cambodge, en Ouganda ou en Zambie, les gouvernements nationaux ont transféré la gouvernance des pêcheries aux communautés locales, mais des conflits ont fait surface à cause de l'exclusion des petits pêcheurs. Une meilleure gestion et conformité ont résulté en des plateformes qui assurent la représentation de tous les acteurs impliqués, y compris les membres de la communauté*[10] *.*

De grands différentiels dans les dynamiques de pouvoir, associés à l'autorité, l'ethnicité, la caste, le statut socioéconomique, etc. peuvent rendre difficile la participation de tous les groupes. En Inde par exemple, des membres de la caste supérieure incontestée prennent souvent les décisions dans la gestion des ressources, ce qui rend difficile de former des groupes pour les bassins, même si la valeur de la collaboration est claire aux yeux de tous. Même si les parties prenantes ont une représentation dans une plateforme apparemment participative, ils peuvent toujours être découragés d'y participer activement. Par exemple, dans des cas où certains groupes détiennent le pouvoir d'interrompre les négociations ou de contrôler la discussion, les participants plus faibles peuvent accepter des décisions à cause de leurs faibles compétences en négociation, une pression excessive ou la peur des représailles.

Les caractéristiques, les atouts et les ressources des parties prenantes forment en grande partie leur participation dans les plateformes et les résultats qu'elles génèrent. Le savoir et l'information, qu'ils soient techniques, scientifiques ou juridique, aide les participants à influencer les opinions, négocier les décisions, et en fin de compte peser sur les résultats. Ces problèmes sont fortement liés au pouvoir de la communauté. Le capital social et les réseaux sociaux sont aussi des atouts clés parce qu'ils facilitent l'action collective et augmentent son influence. Tous ces facteurs renforcent l'importance pour les plateformes d'établir des règles qui promeuvent une participation équitable et construit un pouvoir réparti entre les membres de groupes plus faibles pour assurer leur participation significative.

Déterminer les différents types de prises de décision est un autre facteur important. Les décisions peuvent être fondées sur différents types de vote, de négociations, ou nécessiter une majorité ou un consensus. En Inde en l'occurrence, la règle de la majorité pour la prise de décisions a permis à l'élite de dominer la plateforme pour les décisions liées au bassin. Une plateforme a établi des règles pour éliminer la domination ou la coercition avec une direction qui change, en demandant aux membres de donner la raison de leur vote, et en prenant une décision si et seulement si 90% des membres sont présents pour le vote.

dans une Plateforme apparemment participatoire, ils peuvent toujours être découragés d'y participer activement. Par exemple, dans des cas où certains grouPES détiennent le pouvoir d'interrompre les négociations ou de contrôler la discussion, les participants plus faibles peuvent accepter des décisions à cause de leurs faibles compétences en négociation, une pression excessive ou la peur des représailles.

Les caractéristiques, les atouts et les ressources des parties prenantes forment en grande partie leur participation dans les Plateformes et les résultats qu'elles génèrent. Le savoir et l'information, qu'ils soient techniques, scitentifiques ou juridique, aide les participants à influencer les opinions, négocier les décisions, et en fin de compte PESer sur les résultats. Ces problèmes sont fortement liés au pouvoir de la communauté. Le capital social et les réseaux sociaux sont aussi des atouts clés parce qu'ils facilitent l'action collective et augmente son influence. Tous ces facteurs renforcent l'importance pour les Plateformes d'établir des règles qui promeuvent une participation équitable et construit un pouvoir réparti entre les membres de grouPES plus faibles pour assurer leur participation significative.

Déterminer les différents tyPES de prises de décision est un autre facteur important. Les décisions peuvent être fondées sur différents tyPES de vote, de négociations, ou nécessiter une majorité ou un consensus. En Inde en l'occurrence, la règle de la majorité pour la prise de décisions a permis à l'élite de dominer la Plateforme pour les déceisions liés au bassin. Une Plateforme a établi des règles pour éliminer la domination ou la coercition avec une direction qui change, en demandant aux membres de donner la raison de leur vote, et en prenant une décision si et seulement si 90% des membres sont présents pour le vote.

Encadré 3. Etude de Cas : Les Marais du Pantanal au Brésil

Les Marais du Pantanal au Brésil, une dépression au sein du bassin du fleuve Paraguay, est le plus grand marais du monde, avec plus de 140 000 km^2. Il a plus de biodiversité que la forêt amazonienne, c'est un Site Patrimonial Mondial de l'UNESCO et il comprend deux sites protégés par la Convention de Ramsar. Le Pantanal a deux grandes zones de pêche, mais les populations de poisons sont extrêmement mobiles, ce qui cause des changements fréquents et imprévisibles dans l'accessibilité à ces populations. S'étant adaptée à cette variabilité, la gouvernance coutumière se concentre sur la mobilité variable des différents pêcheurs et s'assure que l'information sur l'activité des populations de poissons est bien partagée. Les communautés de pêcheurs sont à la fois en coopération et en concurrence, et la gouvernance est appliquée en utilisant des incitations / dissuasions normatives : la réputation, la réciprocité, la punition, l'ostracisme des pêcheurs.

La conservation et les interventions gouvernementales ont tenté d'assurer la durabilité en imposant des règles et des régulations, telles que des restrictions sur l'utilisation de certains matériel de pêche, la mise en place de licences de pêche avec des quotas, l'interdiction de prélever les espèces en danger, des saisons ouvertes et fermées, les zones de pêche et des zones strictement protégées. Cela a été fait au moyen d'une approche de co-gestion superficielle fondée sur une commission régulatrice composées de législateurs, scientifiques et d'exécuteurs. Mais les droits de participation des parties prenantes n'ont pas pris effet dans la prise de décisions des règles. Une trop grande défiance à l'égard des scientifiques sur les exigences d'un usage durable a mené au non-respect de la part des pêcheurs coutumiers.

Manquer de prendre en ligne de compte le caractère de cette ressource spécifique, ses exigences de prélèvement durable et le système de gouvernance coutumière déjà existante – par exemple, en limitant de manière trop stricte la mobilité de ses utilisateurs et entravant leur capacité de suivre la distribution des ressources – peut en fait compromettre la durabilité et la subsistance. Une meilleure approche serait d'appliquer un processus équitable pour négocier des zones protégées et flexibles pour un usage durable. Ces conclusions peuvent être généralisées à d'autres systèmes avec une concurrence modérée et une distribution imprévisible et large des ressources.

Sources: Chiaravalloti, R., and M. Dyble, "Limited Open Access in Socio-Ecological Systems: How Do Communities Deal with Environmental Unpredictability?" Conservation Letters (October 2019): 1–7; Shirley, E., and M. Gore, "Trust in scientists and rates of noncompliance with a fisheries rule in the Brazilian Pantanal," PloS one 14 (3), 2019.

La participation d'acteurs extérieurs, comme des OGN telles que TNC, est importante dans des cas où la facilitation est nécessaire pour établir une Plateforme multilatérale, lier différents acteurs, faciliter l'apprentissage mutuel et soutenir la résolution de conflits. Dans les Andes équatoriennes par exemple, si le capital social aidait l'action collective au sein des communautés, les OGN ont aidé à établir des associations plus larges parmi les diverses communautés voisines pour construire la confiance, faciliter la mise en place de règles d'opération et former des relations avec des agents extérieurs.

Finalement, la gestion et l'apprentissage adaptatifs jouent un rôle puissant pour améliorer les résultats des plateformes multilatérales. Les études montrent qu'une approche d'apprentissage par l'action dans la co-gestion des RED encourage des résultats sociaux et écologiques positifs, tout en réduisant la chance de conflits futurs. Un autre facteur important à considérer est l'histoire de dialogue, de coopération et de résultats au sein des diverses parties prenantes, ce qui peut affecter leur volonté future de participer à ces plateformes, de même qu'à leurs résultats futurs. Par exemple, quand la confiance a été érodée entre les parties prenantes, les participants peuvent être moins disposés à participer.

Exemples de l'Impact des Plateformes Multilatérales

Dans le cas du Bassin du Lac Chilwa au Malawi (Encadré 2), après qu'un projet de surveillance participative d'une ONG ait été initié pour améliorer la transparence des trois parties prenantes, le conflit a été réduit, et les pêcheurs sont devenus plus proactifs et efficaces pour demander une réforme gouvernementale, ce qui a en fin de compte augmenté leur pouvoir de gouvernance.

Dans le contexte du lac Tonlé Sap et sa zone inondable (Encadré 4), la plateforme multilatérale a permis d'augmenter le pouvoir communautaire de collaboration et de négociation avec les autorités gouvernementales, ce qui a permis d'assurer un transfert officiel des droits d'accès aux communautés de pêcheurs, résolvant au final les différends interprovinciaux d'accès au lac. Cela a accru la sécurité des droits d'accès et en conséquence les attentes de contrôle sur les retours sur investissement.

En retour, cela a libéré les communautés pour promouvoir leurs valeurs autour de la durabilité, et encouragé les pêcheurs à augmenter leur investissement dans des moyens de subsistance durables et des opportunités de développement économique. La collaboration avec les autorités gouvernementales a équilibré les inégalités de pouvoir qui empêchait la résolution des différends d'accès au lac. Après que le gouvernement cambodgien ait fourni des garanties pour assurer le partage égalitaire du bénéfice, les organisations de pêcherie communautaires ont pu participer à une co-gestion test d'une pêcherie commerciale, de même qu'ils ont pu faire du réseautage au sein des communautés autour du lac et avec le réseau national qui représente les communautés de pêcheurs.

Les résultats n'ont pas toujours été positifs cependant. Dans plusieurs cas en Afrique occidentale, des tentatives de plateformes multilatérales d'imposer des alternatives aux systèmes traditionnels ont en fait menacé la sécurité foncière coutumière des usages de ressources[11].

Encadré 4. Etude de Cas : le Lac Tonlé Sap et sa zone inondable au Cambodge

Le lac Tonlé Sap du Cambodge est un grand lac saisonellement inondé qui borde cinq provinces cambodgiennes et qui s'écoule dans le Bassin inférieur du Mekong. D'intenses conflits ont éclaté en réponse à la concurrence amont – aval, à la fois à l'échelle nationale et internationale. Les arènes locales de la concurrence des ressources sont à la fois intra et intersectorielles, ces dernières impliquant des conflits entre les pêcheurs et la production de riz irrigué pendant la saison sèche. L'expansion de la production de riz est souvent soutenu par de puissants investisseurs extérieurs aux communautés locales, créant des zones d'irrigation privées qui bouleverse l'usage coutumier de la communauté.

Dans une tentative d'aborder ce conflit avec les pêcheurs, le gouvernement cambodgien a changé sa politique nationale de pêcheries d'un contrôle centralisé de productions commerciales à grande échelle à une forme de co-gestion décentralisée fondée sur des organisations communautaires de pêcheries (OCP). La nouveauté des OCP signifiait que leur légitimité, leur leadership et leur pouvoir de gouvernance étaient encore faibles, donc la concurrence sur les ressources de pêches locales a initialement grimpé alors que les utilisateurs manœuvraient pour s'assurer des droits dans le nouveau système ou pour tirer avantage de brèches juridiques, ce qui a amené à une pêche illégale généralisée.

Pour augmenter le pouvoir de gouvernance, les OCP ont utilisé un processus participatif et multilatéral pour restructurer et améliorer cette gestion. Les OCP ont aussi augmenté leur compétence pour résoudre les différends interprovinciaux et intersectoriels. Dans le cas des associations de producteurs de riz en saison sèche, un accord verbal a été établi en présence des départements provinciaux de l'agriculture et de la pêche, ce qui sera formalisé plus tard par l'administration des pêcheries. Les OCP ont aussi augmenté leur pouvoir de demander le soutien gouvernemental pour changer ou autoriser des exemptions des régulations actuelles. Cela a résulté en un projet pilote pour établir une pêcherie commerciale sous gestion communautaire, avec les garanties de protéger les ressources et partager le bénéfice. Les OCP se sont également engagées dans le réseautage dans les communautés qui vivent autour du lac (au moyen d'une série d'événements éducatifs) et avec un réseau national représentant les communautés de pêcheurs.

Le succès du processus participatif a été si important qu'un réseau national représentant les communautés de pêcheurs ont modifié leur gouvernance interne et augmenté la collaboration avec les autorités gouvernementales nationales et le secteur non gouvernemental officiel. L'administration de la pêche a aussi proposé d'intégrer le processus dans la réforme en cours des pêcheries. Ces résultats peuvent être généralisés à d'autres grands systèmes de drainage ouvert d'importance internationale, comme le Lac Victoria (frontalier du Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda) et le lac Kariba (entre la Zambie et le Zimbabwe).

Source: Ratner, B., C. Burnley, S. Mugisha, E. Madzudzo, I. Oeur, K. Mam, and L. Rüttinger, et al., "Investing in Multi-Stakeholder Dialogue to Address Natural Resource Competition and Conflict." Development in Practice 28 (6/2018): 799–812.



OPPORTUNITES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DURABLE SUR LE PLAN ECOLOGIQUE

Les opportunités de développement économique durable sur le plan écologique sont essentielles au sein des communautés dépendantes de RED, et sont importantes pour créer des incitations à usage durable. La propre subsistance des communautés et les opportunités de développement sont souvent fondées sur l'usage des ressources naturelles, créant des incitations pour gérer les ressources durablement et investir dans un futur collectif. Cela promeut une situation « gagnant gagnant » dans laquelle les intérêts du développement communautaire s'alignent avec des objectifs de conservation plus larges. De plus, les intérêts de conservation peuvent générer des moyens de subsistance durables et des opportunités de développement en élargissant l'accès des utilisateurs à des ressources durables et en capitalisant sur l'influence positive générée par les communautés pour elles-mêmes et les autres. L'écotourisme dans les parcs nationaux est un bon exemple de ce que la préservation peut créer des emplois locaux et des opportunités de travail. Il y a un potentiel considérable pour améliorer les moyens de subsistance des communautés et développer des opportunités économiques avec la gestion et l'usage durable des RED. L'irrigation en Afrique, par exemple, a le potentiel pour stimuler la productivité agricole d'au moins 50%, ce qui représenterait une étape essentielle pour réduire la pauvreté de la région. Il est vital cependant qu'une perspective à long terme soit adoptée pour y inclure les résultats multiples du développement (c'est-à-dire, économique, santé, équité sociale, résilience et éducation).

Améliorer l'utilisation durable des ressources collectives demande une gestion à la fois du côté de l'offre et de la demande avec les ressources naturelles. Et les actions menées doivent aborder les facteurs socioéconomiques, institutionnels, comportementaux, mais aussi biophysiques (hydrologiques) et techniques (ingénierie). Par exemple, en l'absence d'une gouvernance collective forte de la part des communautés locales pour diriger durablement des RED partagées, les agriculteurs peuvent manquer d'incitations monétaires pour économiser l'eau ou l'utiliser efficacement. Dans le cas d'eaux souterraines en Inde, le gouvernement subventionne le coût de l'électricité pour pomper l'eau, encourageant donc la productivité agricole plus généralement. Cela a encouragé les agriculteurs à puiser encore davantage, ce qui fait baisser la nappe phréatique, et oblige les agriculteurs à creuser encore plus profond à un coût plus élevé.

Augmenter les moyens durables de subsistance et les opportunités de développement tend à ouvrir des avenues pour renforcer le pouvoir de gouvernance communautaire et une participation effective aux plateformes multilatérales. Les utilisateurs des ressources peuvent être d'ardents défenseurs d'un usage durable de la RED dont ils dépendent. Les utilisateurs pauvres et en situation d'insécurité alimentaire par exemple sont parfois forcés de se concentrer sur des objectifs à court terme, de sorte que la survie passe avant tout objectif de conservation. La participation dans la communauté et la gouvernance par plateformes multilatérales peut aussi avoir un impact positif sur la participation dans les activités de marketing et de production liées aux RED, augmentant en fin de compte les niveaux d'engagement et d'autonomisation. De nombreuses études ont par exemple conclu que l'accès des femmes à l'eau est limité par une exclusion implicite et explicite des décisions de gestion, et l'attribution des terres irriguées[12].

Finalement, dans un monde de plus en plus connecté, une approche holistique et systémique est nécessaire pour comprendre comment des opportunités de développement et de subsistance au sein d'une communauté peuvent les relier à d'autres communautés et secteurs, et comment les externalités (positives et négatives) peuvent être aborder pour assurer l'équité, l'efficacité économique, et l'intégrité environnementale à travers les communautés et les secteurs. Cela nécessite une cartographie des acteurs impliqués, de même que leurs relations au sein du système de RED.

Incitations / Dissuasions

Les incitations (et dissuasions) associées à un usage durable de la ressource sont nombreuses et variées. Elles comprennent des incitations réglementaires, des incitations de marché (économiques), et des incitations normatives, ce qui implique une préférence sociale, des valeurs culturelles et des croyances, une identité et des normes sociales. De ces trois types d'incitations, qui seront discutées ici, ce sont les incitations réglementaires et économiques qui sont le plus largement utilisées pour promouvoir la conservation des ressources naturelles.

Incitations / Dissuasions Réglementaires

Les incitations / dissuasions réglementaires ont pris la forme de politiques, impôts, règles, amendes et subventions. Les entités gouvernementales peuvent affecter les systèmes d'eau douce par des politiques sur l'énergie, l'agriculture, le logement, etc. Le gouvernement a un rôle à jouer, par exemple, dans la planification d'une stratégie pour former la combinaison énergétique pour l'avenir, ce qui a des conséquences écologiques importantes. Des approches juridiques peuvent être puissantes[13]. En 2017 par exemple, le fleuve Whanganui en Nouvelle Zélande a été reconnu comme une « personne » légale par le gouvernement, consacrant des droits inaliénables entre son bassin et les peuples indigènes.

Les Paiements pour Services Environnementaux (PSE) ont été utilisés par les gouvernements, les donateurs, les OGN et le secteur privé pour encourager la mise à disposition de service environnementaux dans le bassin par les communautés en amont. Les résultats des programmes PSE sont encore mitigés. Certaines études trouve que les programmes PSE ont eu des conséquences générales modérément positives dans les pays en développement, en corrélant des paiements élevés, un grand degré de bénévolat, et des opportunités importantes de sources de revenus alternatifs avec des résultats de subsistance améliorés. D'autres études montrent que les résultats de subsistance associées aux PSE sont mitigés et parfois contradictoires. Une étude récente sur les PSE suggère qu'aucune conclusion ferme ne peut encore être tirée. Ce qui est clair, c'est que les particularités du projet et sa mise en action est significative dans son efficacité ultime. Dans le contexte des RED, les PSE ont le potentiel pour créer des incitations pour l'usage durable des ressources. Au Kenya par exemple, l'association des utilisateurs des ressources du lac Naivasha (représentant ses membres en aval, notamment un générateur électrique de partenariat public privé et des entreprises internationales de floriculture et d'horticulture), paye les petits propriétaires terriens dans la partie supérieure du bassin pour adopter des pratiques agricoles durables[14]. Il doit être noté cependant que ce programme PSE est possible seulement parce que la demande en aval est suffisamment élevée pour rendre les paiements viables économiquement. Le besoin connexe d'une mise en place générale (technique et financière) et d'un soutien d'organisations extérieures serait un obstacle majeur pour renforcer de tels programmes, mais une étude plus poussée aurait été nécessaire.

Incitations économiques

Les incitations économiques peuvent jouer un rôle important pour soutenir les innovations et le développement technologique, ce qui contribue à une utilisation durable de la RED, soit en réduisant la dépendance aux ressources naturelles, soit en réduisant les conséquences environnementales et sociales négatives. La disposition pour des moyens de subsistance alternatifs a le potentiel de former des pistes de développement durable. Par exemple, promouvoir la transformation des économies locales d'activités qui dépendent des ressources naturelles à des activités de service peut aider à réduire la pression sur les RED. La migration et les envois d'argent en retour à des familles qui dépendent lourdement des RED a aussi aidé à freiner la pression locale sur les ressources naturelles. En plus de réduire la pression humaine sur les RED, une diversification des options de subsistance peut aussi contribuer à la gestion des risques.

Incitations Normatives

Bien que les incitations normatives aient reçu moins d'attention que les incitations réglementaires et économiques, un ensemble croissant d'indices probants indique qu'elles peuvent être un moyen puissant d'encourager les comportements de conservation. Des conclusions préliminaires indiquent la supériorité potentielle des incitations normatives sur les incitations économiques dans la promotion d'une utilisation durable des ressources dans les pays en développement. Par exemple, dans un projet mexicain qui offrait des paiement pour des services du bassin et mettait l'accent sur les services de régulation et d'approvisionnement rendus par la forêt, les incitations économiques ont eu peu de conséquences sur les revenus ou le capital des foyers, mais les résidents locaux ont expliqué leur participation malgré l'absence de bénéfices économiques significatifs par leur respect des valeurs environnementales[15]. Des suivis sociaux qui s'intéressent exclusivement à des valeurs économiques ne reflètent pas suffisamment les expériences, les motifs et les bénéfices perçus des participants. Les valeurs relationnelles – définies comme préférences, principes, vertus – sont articulés dans le vocable des écosystèmes comme une manière d'élargir la compréhension des motifs des individus pour s'occuper du monde naturel. Les valeurs relationnelles sont associées à des relations significatives et réciproques qui reflètent la nature humaine.

Approches Communautaires

Alors que les initiatives extérieures et le soutien (par exemple, assistance technique et PSE) peuvent jouer un rôle considérable pour augmenter des moyens de subsistance durables et développer des opportunités avec les RED, une approche communautaire (ou a minima, sensible à la communauté) est critique pour arriver à une utilisation appropriée, équitable et durable des RED. Par exemple, de nombreuses communautés rurales au Japon ont initié l'écotourisme, et une communauté de gestion forestière au Népal a construit une piscine pour attirer des citadins pour des voyages d'une journée. Ces idées proviennent de la communauté.

Aborder les conflits d'intérêt est critique pour positionner une communauté pour parvenir à un usage durable de sa RED. Les directives sur la gouvernance responsable de la propriété des terres et des autres ressources pour la sécurité alimentaire nationale suggère que les prises de décision et l'application de la gouvernance foncière devrait être conférées au niveau où l'on peut le mieux les exécuter. Les avantages des initiatives communautaires sont nombreux :

1. Elles tendent à être plus facilement acceptées par les membres de la communauté.
2. Elles ont plus de chances d'être dans la lignée culturelle et d'aborder les différences locales de savoir, de contexte social et d'expérience historique, tous trois étant critiques pour résoudre les défis uniques de gestion d'une RED.
3. Elles ont plus de chances d'être auto-suffisantes avec leurs plus grands propriétaires établis localement.
4. Elles tendent à être plus concentrées sur la construction de compétences plutôt que le changement technologique, et sur la construction de la résilience communautaire à travers l'adaptabilité plutôt que de cibler une solution technologique unique.

Les approches communautaires ont le potentiel pour créer des désavantages cependant. En l'occurrence, il est possible que des dynamiques de pouvoir déjà inéquitables puissent empêcher des communautés de former de nouvelles coalitions pour capitaliser sur des moyens de subsistance durables et des opportunités de développement. De plus en plus, le consensus dans les communautés en développement est que ces dynamiques (c'est-à-dire ces considérations définies en détail plus bas) devraient être prise en ligne de compte pour développer un projet.



CONSIDERATIONS INTERDISCIPLINAIRES

Relation au lieu

La Culture comprend un savoir, des croyances, des valeurs, des expériences et des conventions partagées qui contribue à l'identité d'une communauté ou organisation. Parce que les RED et leur écosystème sont vitaux pour l'ensemble des besoins humains – dont les besoins physiques, économiques, sociaux, écologiques, culturels et spirituels – dans de nombreuses sociétés, de fortes valeurs culturelles sont associées avec les RED. L'association entre l'eau et la vie apporte une signification sacrée et religieuse pour former des incitations normatives à l'utilisation durable des RED et la PC en général.

Les chercheurs qui évaluent les écosystèmes et étudient comment mieux les protéger estiment que les valeurs culturelles sont les raisons les plus convaincantes pour préserver des écosystèmes. La force de l'appréciation culturelle des RED est aussi affectée par la capacité des groupes dans laquelle cette culture est incorporée à guider les comportements des parties prenantes. Les valeurs culturelles et leurs connexions tendent à être soit renforcées ou diminuées selon le degré auquel s'alignent le comportement et les valeurs affirmées.

Les valeurs culturelles influencent également les mécanismes et le coût de gouvernance des RED, en particulier pour la recherche d'informations, les prises de décisions et leur application. Par exemple, les valeurs d'un échange transparent des informations peut réduire les coûts de la recherche d'informations ; les valeurs de coopération, de tour de parole et d'inclusion (l'acceptation d'opinions diverses) peut baisser les coûts de la prise de décision ; et les valeurs de respect, confiance, coopération et de respect des règles peuvent grandement réduire les coûts de surveillance et d'application.

Chaque année au Lac Tonlé Sap au Cambodge (Encadré 4), le « festival de l'eau et de la lune » représente la renaissance. Le festival marque le renversement annuel des flots du fleuve Tonlé Sap et l'ouverture de la saison de pêche. Les pirogues sont rénovées, et une victoire dans les courses de canoës porte bonheur à tout le village pour la saison de pêche à venir.

A travers le monde, une corrélation importante existe entre les sites préservés qui sont importants spirituellement et stratégiquement.
Par exemple, près d'un tiers des tabous indigènes spécifiques à certaines espèces correspond avec la Liste Rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature. De même, de nombreux parcs nationaux ont incorporé des sites sacrés. A travers l'Afrique, la protection coutumière des sites d'inhumation de montagne et des villages ancestraux est commune et a des résultats positifs pour la biodiversité et la durabilité des RED. Il serait bénéfique de construire une base de données commune sur les sites sacrés dépendant de RED afin de réhabiliter les milieux naturels dégradés près de ces sites.

Identifier et construire sur les coutumes locales des RED et le partage des savoirs écologiques intergénérationnels fournit une base solide pour l'innovation de pratiques légitimes au soutien de la biodiversité et la durabilité des RED. Les coutumes locales et le savoir sur les RED peuvent également fournir de nouvelles avenues pour la collaboration sur les plateformes multilatérales liées aux RED, en cela qu'elles peuvent être utilisées comme une contribution aux plateformes en capital humain et social. Il est cependant important de reconnaître que les problèmes de culture ne sont ni figés, ni unidimensionnel. Les valeurs culturelles sont formées par un mélange de différentes opinions et philosophies, ainsi que différents niveaux de confort avec le changement, ses moyens et sa rapidité. Bien qu'un niveau élevé de stabilité culturelle et de lien à la RED peut contribuer à un solide pouvoir de gouvernance, cela ne résultera pas nécessairement sur les résultats équitables importants pour un développement durable, en particulier si les valeurs culturelles et les croyances liées à la RED ne valorisent pas l'équité, la diversité et la durabilité. Par exemple, dans certains villages en Inde et au Népal, les membres des castes inférieures sont interdits d'accéder directement aux sources d'eau, car la croyance veut qu'en faisant ça, ils les pollueraient.

Equité

L'Equité est ***l'égalité*** des « opportunités pour les individus de poursuivre une vie de leur choix, indépendante des circonstances hors de leur contrôle… Le niveau « acceptable » d'inégalité des chances est une décision qui revient à chaque société[16] ». Le concept inclut l'équité distributive qui est l'égalité des responsabilités, des apports et des résultats, l'équité procédurale qui est l'égalité d'avoir une voix effective dans les processus de gouvernance[17]. L'équité distributive et l'équité procédurale se renforcent généralement l'une l'autre. Le pouvoir est la capacité d'affecter un changement face à une opposition.

L'équité est spécifique à une culture, un contexte et une époque. Dans de nombreux systèmes d'irrigation, l'équité est définie en termes de quantités égales d'eau distribuées par unité de terre, ce qui favorise les grands propriétaires. Dans de nombreux systèmes d'irrigation gérés par des fermiers en Indonésie et au Népal, l'équité est définie en termes de quantités d'eau proportionnelles aux investissement initiaux et aux contributions en cours pour la construction, l'opération et la maintenance du système d'irrigation. Cela favorise encore ceux qui disposent du plus grand capital, bien que dans ce cas, le type de capital est financier plutôt que naturel.

La tolérance à l'inégalité distributive ou procédurale est différente dans différentes cultures. De même, leur tolérance diffère face aux incohérences entre les valeurs d'équité et leur réalité dans leurs communautés. De nombreuses cultures n'acceptent pas l'extrême iniquité, où des besoins fondamentaux ne sont pas satisfaits – dans ce cas, avec l'eau ou une RED nécessaire à la subsistance. Cela dit, l'équité est subjective et peut être fortement contestée, comme on l'a vu durant les manifestations contre la privatisation des services d'eau. C'est plus souvent le cas avec l'attribution des RED (comme avec l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène) que pour l'attribution des ressources terrestres parce que les RED sont essentielles à la survie humaine et ainsi plus difficiles à privatiser.

Les problèmes d'équité sont rendus plus complexes quand il y a de grandes différences de richesse et de pouvoir. Par exemple, le principe de faire payer le pollueur pourrait augmenter l'inégalité quand il s'applique à des communautés pauvres de pollueurs en amont et d'utilisateurs riches en aval.

ENJEUX POUR LA GOUVERNANCE

Les RED se caractérisent par un haut degré d'externalités diverses, des coûts élevés pour chercher l'information sur le statut et l'utilisation des ressources, et des coûts élevés pour la surveillance et l'application des instruments de gouvernance. La gestion durable des RED requiert ainsi une progression avec les quatre piliers de la théorie VCA, ainsi que ces deux considérations interdisciplinaires.

Les conséquences essentielles pour la gouvernance incluent les suivantes :

1. Une participation équitable dans les processus de gouvernance est importante pour donner une chance à la gouvernance. Si ceux qui assument les dépenses liées à la gouvernance des RED ont moins d'influence dans les processus de décision que ceux qui en bénéficient, ceux qui assument les coûts pourraient ne pas avoir suffisament d'incitation à se conformer aux décisions prises.
2. Bien que les utilisateurs valorisent la durabilité, la pauvreté peut les empêcher d'accéder à des opportuntiés de subsistance durables, et saper leur incitation à participer à une gouvernance collective.
3. La confiance dans la direction du groupe qui accorde les droits d'utilisation – fondée sur des fortes connections culturelles avec la RED entre et parmi les membres et les non membres – augmente les attentes de la part des utilisateurs de la RED sur la sécurité foncière à long terme, le respect des règles, et la volonté d'assumer les coûts de la participation à la gouvernance.
4. La détention sûre des droits d'usage (c'est-à-dire d'accès et de prélèvement de la RED) peut promouvoir l'adhésion pérenne des usagers au groupe qui garantit ces droits, augmentant en définitive l'engagement des usagers à adopter les normes et les valeurs culturelles du groupe.
5. Bien que les Plateformes multilatérales aient le potentiel de réduire les inéquités parmi les parties prenantes des RED, cela arrive rarement. Les plateformes peuvent offrir un espace pour construire les compétences des

groupes plus faibles, notamment dans leur capacité à créer des réseaux et générer la confiance entre les parties prenantes. Cela dit, à moins d'être explicitement réfutée, la tendance est que l'inéquité sape l'efficacité des plateformes hautement diversifiées. Si, par exemple, des plateformes prennent des décisions sans que toutes ses parties prenantes ne le sachent, leur subsistance peut être affecté, sans qu'ils le sachent, et cela créerait en conséquence des conflits. Les plateformes devraient ainsi être considérées comme des mécanismes précieux, mais fondamentalement politiques.

ENJEUX POUR LA CONCEPTION ET LA MISE EN PLACE DES INITIATIVES DE CONSERVATION COMMUNAUTAIRE

La corrélation d'enjeux avec les quatre piliers et les deux considérations additionnelles a un nombre de conséquences pour la conception et la mise en place des initiatives censées faciliter la conservation des RED :

1. Le soutien aux institutions de la PC devrait être égalé par le besoin biophysique et technique d'assistance, en termes de droits des usagers de la ressource, d'exposition aux externalités, d'acccès à l'information, de coûts de transation (liés à la recherche d'information, la sous-traitance et l'application), et les coûts de transition (tels que prôner pour des changements nécessaires du droit).
2. Le développement des piliers de la théorie VCA doit être coordoné simultanément afin d'assurer que chacun des piliers reste suffisamment solide pour qu'ils se renforcent mutuellement.
3. En général, la culture change lentement, et la gouvernance coutumière – profondément ancrée dans des normes culturelles de longue date – est habituellement plus lente à répondre au changement que des systèmes plus formalisés. Certains préconisent de travailler au sein des structures coutumières déjà existantes dans le court et moyen terme, tout en promouvant un changement incrémental avec le temps qui préserve l'intégrité et la diversité culturelle.
4. Les groupes de gouvernance qui établissent des attentes claires réduisent les coûts de transaction associés à la recherche d'information, la négociation, la surveillance et l'application. Les systèmes de gouvernance de RED de la communauté et de l'Etat qui sont nouvellement établis ou qui font face à un changement rapide peuvent être affaiblis. La distribution des coûts de transaction parmi les différents acteurs peut avoir des effets importants sur l'équité et l'efficacité. Par exemple, dans le bassin du Lac Chilwa au Malawi, bien que la diversification dans la commercialisation du poisson était une stratégie potentielle pour réduire le risque de subsistance, les ménages dirigés par des femmes n'ont pas réussi à profiter de cette opportunité, en partie dûe à leur incapacité à trouver l'information et négocier l'obtention du crédit nécessaire.
5. Quand on conçoit et on met en place des initiatives en lien avec les RED, les compromis avec l'efficacité, l'équité, et les résultats écologiques doivent être considérés avec soin. Par exemple, établir des modalités de gouvernance équitables avec les populations locales prend du temps, donc il peut sembler plus efficace de travailler parmi les élites locales ou les instances extérieures de l'Etat, ou de se reposer sur les conseils d'experts sur des pratiques durables. Bien qu'il soit parfois arrivé que des objectifs de durabilité des RED aient été atteints en privilégiant l'efficacité sur l'équité, des contextes en évolution et un ensemble de preuves suggèrent que les considérations d'équité doivent être intégrées dans la conception et l'application des programmes. Aborder la pauvreté dans le contexte de subsistance fondée sur les ressources naturelles ne signifie pas seulement reconstruire des stocks effondrés mais reconstruire des systèmes sociaux et écologiques entiers.
6. Sachant la variabilité croissante et l'incertitude croissante autour des RED, un objectif clé devrait être de construire la résilience à travers la capacité à s'adapter, plutôt qu'à se concentrer sur des solutions technologiques ou de gouvernance individuelles.

CONSIDERATIONS ADDITIONNELLES

En plus des points déjà mentionnés, les facteurs suivants devraient également être considérés :

1. L'ampleur et la diversité des RED signifient que la gestion de ces ressources doit être taillée à la mesure, l'ampleur et l'horizon temporel de cette spécifique RED, ainsi que les usagers et les usages de la RED. Le haut niveau de mobilité, d'interconnectivité spatiale, le long délai de réhabilitation et la grande variabilité temporelle des RED rendent les relations établies parmi les parties prenantes extrêmement importantes. Cette ampleur et cette diversité des RED ont des conséquences à travers les quatre piliers de la théorie VCA.

2. Les caractéristiques biophysiques et techniques uniques des RED – spécifiquement, la forte dépendance à la ressource à travers tous les secteurs, la complexité des investissements dans des ressources spécifiques, et le haut degré d'utilisations simultanées – impliquent le besoin d'identifier avec soin et différencier les rôles des parties prenantes, et de déterminer une structure (une plateforme multilatérale par exemple) pour promouvoir une interaction et une coopération optimales. Ces facteurs affectent le plus directement les piliers : *Droits Sécurisés aux Territoires et ses Ressources* et *Plateformes Multilatérales Efficaces pour la Prise de Décisions*.

3. Le fort potentiel d'externalités et le nombre important de parties prenantes impliquées indique le besoin de mobiliser des compétences à la fois au sein et au-delà de la communauté. Cette considération implique le plus directement le pilier *Solide Direction et Compétences Communautaires*.

NOTES DE FIN

1. The Nature Conservancy. 2017. Strong Voices, Active Choices: TNC's Practitioner Framework to Strengthen Outcomes for People and Nature. Arlington, VA, USA. www.nature.org/content/dam/tnc/nature/en/documents/Strong_Voices_Active_Choices_FINAL.pdf
2. Personal communication, Emmanuel Obuobie, Ghana.
3. Campos-Silva, J., and C. Peres. 2016. "Community-Based Management Induces Rapid Recovery of a High-Value Tropical Freshwater Fishery. Scientific Reports. 6. https://www.nature.com/articles/srep34745
4. Schiffer, E., F. Hartwich, and M. Mario. 2010. Who Has Influence in Multistakeholder Governance Systems? Using the Net-Map Method to Analyze Social Networking in Watershed Management in Northern Ghana. IFPRI Discussion Paper 964. www.ifpri.org/publication/who-has-influence-multistakeholder-governance-systems
5. Pahl-Wostl, C., M. Craps, A. Dewulf, E. Mostert, D. Tabara, and T. Taillieu. 2007. "Social Learning and Water Resources Management." Ecology and Society 12 (2): 5. www.ecologyandsociety.org/vol12/iss2/art5/
6. Stein, C., H. Ernstson, and J. Barron. 2011. "A Social Network Approach to Analyzing Water Governance: The Case of the Mkindo Catchment, Tanzania." Physics and Chemistry of the Earth, Parts A/B/C. 36,1085–1092. DOI: 10.1016/j.pce.2011.07.083
7. d'ArmeOGNl, L., M. Prieto Castillo, I.Ruiz-Mallén, and E. Corbera. 2018. "A Systematic Review of Co-Managed Small-Scale Fisheries: Social Diversity and Adaptive Management Improve Outcomes." Global Environmental Change 52 (May): 212–25. https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2018.07.009
8. Stein, Ernstson, and Barron. "A Social Network Approach to Analyzing Water Governance."
9. Kabogo, J., E. Anderson, P. Hyera, and G. Kajanja. 2017. "Facilitating Public Participation in Water Resources Management: Reflections from Tanzania." *Ecology and Society* 22 (4): 26. https://doi.org/10.5751/ES-09739-220426
10. Ratner, B., C. Burnley, S. Mugisha, E. Madzudzo, I. Oeur, K. Mam, L. Rüttinger, et al. 2018. "Investing in Multi-Stakeholder Dialogue to Address Natural Resource Competition and Conflict." *Development in Practice* 28 (6): 799–812. https://doi.org/10.1080/09614524.2018.1478950
11. Brautigam, D. 1992. "Governance, Economy, and Foreign Aid." *Studies in Comparative International Development* 27 (3): 3–25.
12. Theis, S., N. Lefore, E. Bryan, C. Ringler, and R. Meinzen-Dick. 2017. *Integrating Gender into Small-Scale irrigation.* Feed the Future Innovation Lab for Small Scale Irrigation (FTF-ILSSI) Project Notes 2. http://ebrary.ifpri.org/cdm/ref/collection/p15738coll2/id/131549
13. Schmitt, R., N. Kittner, G. Kondolf, and D. Kammen. 2019. "Deploy Diverse Renewables to Save Tropical Rivers." *Nature* 569: 331–332.
14. Nyongesa, J., H. Bett, J. Lagat, and O. Ayuya. 2016. "Estimating Farmers' Stated Willingness to Accept Pay for Ecosystem Services: Case of Lake Naivasha Watershed Payment for Ecosystem Services Scheme-Kenya." *Ecological Processes* 5 (15). http://doi.org/10.1186/s13717-016-0059-z
15. Arriagada, R., A. Villaseñor, E. Rubiano, D. Cotacachi, and J. Morrison. 2018. "Analysing the Impacts of PES Programmes beyond Economic Rationale: Perceptions of Ecosystem Services Provision Associated to the Mexican Case." *Ecosystem Services* 29: 116–127.
16. World Bank. 2017. *World Development Report 2017: Governance and the Law.* Washington, DC. p.168. www.worldbank.org/en/publication/wdr2017
17. World Bank. World Development Report 2017.

Citation recommandée pour ce guide :

Zhang, W., H. ElDidi, K. Swallow, R. Meinzen-Dick, C. Ringler, Y. Masuda, and A. Aldous. 2020. *Community-Based Management of Freshwater Resources: A Practitioners' Guide to Applying TNC's Voice, Choice, and Action Framework.* Arlington, VA, USA: The Nature Conservancy.

GLOSSAIRE

Action Collective. Comportement coordonné par un groupe qui poursuit les intérêts et les objectifs partagés en son sein.

Agence. Action ciblée, impliquant que les acteurs ont la liberté de créer, changer et influencer les événements.

Bassin hydrologique. Une surface depuis laquelle le ruissellement résultant des précipitations est collecté et écoulé à travers un point commun.

Capital. Des ressources précieuses / tangibles – dont le capital naturel, physique, financier, humain, social et politique – qui peut être utilisé pour générer plus de valeur.

Cogestion. Un partenariat dans lequel la responsabilité et l'autorité pour prendre les décisions sont partagées entre plusieurs parties prenantes – par exemple, un gouvernement, une communauté ou un groupe d'utilisateurs d'une ressource, des agents extérieurs (d'organisations non gouvernementales, académiques ou de recherche). Fait souvent référence à des programmes qui cherchent à impliquer directement les utilisateurs dans la gestion des ressources naturelles en conjonction avec un rôle de l'Etat, notamment pour l'assistance technique pour l'appliquer.

Coûts de transaction. Les coûts associés à l'activité économique, telle que la recherche d'information, la négociation de contrats, la surveillance et l'application.

Coûts de transition. Les coûts associés à la mise en place du changement, tels que les revendications juridiques en droits.

Convention Ramsar. Le traité pour la conservation et l'utilisation durable des marais (nommé après la ville iranienne où il a été signé en 1971).

Culture. Un ensemble de savoirs, croyances, valeurs et conventions partagés qui définissent des attentes de comportement. Caractérise l'identité d'une communauté ou organisation, et dépend de la capacité de transmission aux nouveaux membres.

Cycle hydrologique. L'enchaînement de circonstances par lesquelles l'eau passe de la vapeur dans l'atmosphère à des précipitations, des flux dans les écosystèmes aquatiques et à nouveau dans l'atmosphère avec l'évaporation et la transpiration.

Défaillance du marché. La distribution inefficace de biens et services dans le libre marché, de sorte que les incitations individuelles pour un comportement rationnel ne mènent pas à des résultats rationnels pour le groupe.

Droits coutumiers. Les règles et pratiques qui font partie des comportements acceptés et attendus, établis au sein d'une situation sociale spécifique, groupe ou population.

Droits de propriété. Le droit légitime (c'est-à-dire reconnu) d'utiliser et de contrôler les ressources et d'avoir ces droits protégés par une variété de systèmes statutaires et coutumiers.

Dynamiques de pouvoir. La manière dont les individus, les groupes et les institutions interagissent selon les différences dans leur capacité à participer et influencer les comportements et les résultats (voir aussi Pouvoir de négociation).

Eaux souterraines. L'activité aquatique souterraine qui arrive sous les nappes phréatiques dans les sols et les formations géologiques, et qui s'écoule souvent des les rivières et d'autres écosystèmes aquatiques.

Egalité. La condition ou la qualité d'être égal ; traiter de la même manière ; peut être appliquée aux droits, opportunités et résultats.

Equité. L'état ou l'idéal d'être juste, impartial, et loyal ; un standard de justice et d'équité dans le contexte de la diversité, notamment quand préserver la diversité est un objectif.

Equité distributive. Fait référence à l'équité parmi les groupes d'individus en ce qui concerne les choix, l'accessibilité, la qualité de vie, l'éducation, etc.

Equité procédurale. Fait référence à la justice et au respect des procédures et processus, par exemple, dans la distribution les ressources et la résolution de différends.

Externalités. Un terme économique qui fait référence aux coûts ou bénéfices causés par le comportement d'un parti et affectant un autre parti qui n'a pas choisi de subir ces coûts ou bénéfices.

Gouvernance. Le processus par lequel les communautés, institutions, ressources etc. sont gouvernés (voir aussi milieu propice).

Gouvernance statutaire. Gouvernance basée sur les structures traditionnelles, juridiques et réglementaires, telle que le gouvernement de l'Etat ou ses instances.

Incitations / Dissuasions normatives. Les incitations / dissuasions impliquant des problèmes de préférence, valeurs culturels et croyances, identité et normes sociales.

Inclusion. Le concept selon lequel tous les individus ont droit d'être inclus, respectés, et appréciés en tant que membres importants de leurs communautés.

Institution. Une organisation fondée pour une fin précise, une loi établie, une pratique ou une coutume.

Milieu propice. Dans le contexte de la gouvernance, cela fait référence aux structures juridiques, politiques et réglementaires ; la consolidation institutionnelle y compris des approches participatives et du réseautage sociale pour encourager la participation des parties prenantes.

Pluralisme juridique. L'existence de plusieurs systèmes juridiques au sein d'une même population ou zone géographique, telle que des systèmes juridiques qui opèrent avec le droit coutumier.

Plateformes multilatérales. Des structures de gouvernance formelles et informelles destinées à rassembler différents acteurs et secteurs sur des problèmes spécifiques.

Pouvoir communautaire. Détermine si une communauté peut gérer en autarcie sa RED afin de maintenir des moyens de subsistance, de conservation et de développement. Cela comprend la capacité de mobiliser des ressources, de résoudre des conflits, d'entreprendre une cogestion efficace et d'avoir une voix qui porte dans les processus multilatéraux.

Pouvoir de négociation. La capacité d'un parti à en dominer un autre grâce à son influence, sa richesse, sa taille ou son statut, ou par l'intermédiaire de menace de dommage social, économique, politique ou physique. Quand le pouvoir de négociation est égal, le processus – et donc le résultat – a plus de chances d'être équitable.

Renforcement des compétences. Le développement des compétences et capacités essentielles d'un individu ou d'une organisation, telle que le leadership ; la gestion humaine, organisationnelle et financière ; la planification et la négociation ; le développement, l'application et l'évaluation des programmes. Le processus d'assistance à un individu ou un groupe pour identifier ou aborder leurs problèmes et acquérir les informations, le savoir et l'expérience nécessaires pour résoudre les problèmes et mettre en œuvre le changement. Il est facilité par l'assistance technique, tels que du coaching, des formations, etc.

Sécurité foncière. La certitude que les droits à une ressource d'un individu ou d'un groupe seront reconnus et protégés dans le cas de certains problèmes.

Services écosystémiques. Fait référence aux bénéfices qui proviennent de l'environnement naturel et d'écosystèmes sains – par exemple, de l'eau potable propre qui provient de la ressource en eau douce.

Systèmes aquatiques transfrontaliers. Les systèmes aquatiques, tels que les bassins fluviaux ou aquifères qui traverse des frontières internationales.

Titre de propriété. Les règles qui gouvernent comment, quand et où les individus et les communautés accèdent et utilisent les ressources naturelles comme la terre et l'eau.

LECTURES ET RESSOURCES COMPLEMENTAIRES

Les Platformes Multilatérales

Pour obtenir des informations sur la mise en place des Plateformes Multilatérales entre Partenaires : J. Brouwer and J. Brouwers, The PML Tool Guide: Sixty Tools to Facilitate Multi-Stakeholder Partnerships: Companion to The PML Guide, 2017). www.PMLguide.org/sites/default/files/case/PML_tool_guide.pdf

Pour savoir comment conduire une analyse de situation et une analyse des parties prenantes: Amazon Conservation Team, Methodology of Collaborative Cultural Mapping, 2008. www.amazonteam.org/wp-content/uploads/2019/05/ACT-Brazil_MappingMethodology_2008_ENGLISH.pdf

Pour savoir comment combiner les perspectives indigènes et scientifiques : S. Cairney, T. Abbott, S. Quinn, J. Yamaguchi, B. Wilson, and J. Wakerman, "Interplay Wellbeing Framework: A Collaborative Methodology 'Bringing together Stories and Numbers' to Quantify Aboriginal Cultural Values in Remote Australia," *International Journal for Equity in Health*, 16 (1/2017): 68. DOI: 10.1186/s12939-017-0563-5

La relation au Lieu

Pour savoir comment conduire une analyse de situation et une analyse des parties prenantes : Voir Amazon Conservation Team 2008 (sous Plateformes Multilatérales).

Pour savoir comment on adapte les processus de preservation d'Open Standards à l'utilisation avec des populations indigènes et locales : (a) *Healthy Country Planning: Using Open Standards with Indigenous Communities* (TNC Australia 2016) https://tnc.app.box.com/s/zp43topt8bt5zbghih1unevsv4qrufuv; (b) *Healthy Country Planning Summary Reference Cards* (TNC Australia 2012) https://tnc.app.box.com/s/d5ix2i1yo2ketj29lhi4r2p039r18511; and (c) *Healthy Country Planning Tools to Support the Process* (TNC Australia 2012) https://tnc.app.box.com/s/ch8ehkk3smafc7qvu0jqk3zh38zbfggg.

Pour savoir comment on évalue un écosystème dans l'expérience des populations indigènes : (a) Tipa, G., and L. Teirney, A Cultural Health Index for Streams and Waterways: A Tool for Nationwide Use, 2006. www.mfe.govt.nz/sites/default/files/cultural-health-index-for-streams-and-waterways-tech-report-apr06.pdf; (b) Pascua, P., H. McMillen, T. Ticktin, M. Vaughan, and K. Winter, "Beyond Services: A Process and Framework to Incorporate Cultural, Genealogical, Place-Based, and Indigenous Relationships in Ecosystem Service Assessments," *Ecosystem Services* 26 (2017): 465-475. https://doi.org/10.1016/j.ecoser.2017.03.012; and (c) Satterfield, T., R. Gregory, S. Klain, M. Roberts, and K. Chan, "Culture, Intangibles and Metrics in Environmental Management," *Journal of Environmental Management* 117 (2013): 103–114. https://doi.org/10.1016/j.jenvman.2012.11.033

Pour savoir comment combiner les perspectives indigènes et scientifiques : Voir Cairney et al. 2017 (sous Plateformes Multilatérales)

L'Equité

Pour des informations générales:

The Indigenous Governance Toolkit. http://toolkit.aigi.com.au/

Graham, C., and M. Naím. "The Political Economy of Institutional Reform in Latin America," Ch 12 in *Beyond Tradeoffs: Market Reform and Equitable Growth in Latin America*, C. Graham, R. Sabot, and N. Birdsall, ed., 1997. https://publications.iadb.org/en/beyond-tradeoffs-market-reform-and-equitable-growth-latin-america

Pour des informations liées au genre:

Theis, S., R. Deribe Bekele, N. Lefore, R. Meinzen-Dick, and C. Ringler, *Considering Gender when Promoting Small-Scale Irrigation Technologies: Guidance for Inclusive Irrigation Interventions*, IFPRI-REACH Project Note, 2018. https://reachwater.org.uk/wp-content/uploads/2018/12/Gender-Toolkit-IFPRI.pdf

Theis, S., N. Lefore, E. Bryan, C. Ringler, and R. Meinzen-Dick. *Integrating Gender into Small-Scale Irrigation*, Feed the Future Innovation Lab for Small Scale Irrigation, Project Notes 2, 2017. http://ebrary.ifpri.org/cdm/ref/collection/p15738coll2/id/131549

Baker, T., B. Cullen, L. Debevec, and Y. Abebe, "A Socio-Hydrological Approach for Incorporating Gender into Biophysical Models and Implications for Water Resources Research," *Applied Geograph*y 62 (2015): 325–338. https://doi.org/10.1016/j.apgeog.2015.05.008

World Bank, *United Nations Gender in Agriculture Sourcebook, 2009.* http://siteresources.worldbank.org/INTGENAGRLIVSOUBOOK/Resources/CompleteBook.pdf

Food and Agriculture Organization of the United Nations, Gender and Social Analysis E-Learning Courses. https://elearning.fao.org/course/index.php?categoryid=9

CARE Gender Toolkit. http://gendertoolkit.care.org/

CGIAR Research Program on Climate Change, Agriculture and Food Security: Flagship Tools on Gender and Social Inclusion. https://ccafs.cgiar.org/flagships/gender-and-social-inclusion

CGIAR Research Program on Water, Land, and Ecosystems (WLE): (a) Lefore, N., E. Weight, and N. Mukhamedova, *Improving Gender Equity in Irrigation: Application of a Tool to Promote Learning and Performance in Malawi and Uzbekistan*, 2017 www.iwmi.cgiar.org/Publications/wle/r4d/wle_research_for_development-learning_series-6.pdf (b) WLE, Upper River Basin Watersheds: Sustainable, Equitable and Profitable Interventions, 2018. https://hdl.handle.net/10568/97649

CGIAR Gennovate Tools. https://gennovate.org/gender-tools-and-resources/

TNC WORLDWIDE OFFICE
The Nature Conservancy
4245 North Fairfax Drive, Suite 100
Arlington, VA 22203-1606 USA
Phone: +1 703-841-5300
www.nature.org

IFPRI HEADQUARTERS
International Food Policy Research Institute
1201 Eye St, NW
Washington, DC 20005-3915 USA
Phone +1 202-862-5600
www.ifpri.org

Wei Zhang *et* ***Ruth Meinzen-Dick*** *sont chargés de recherche dans la Division Technologie de Production (EPTD) de l'Institut International de la Politique Alimentaire (IFPRI) ;* ***Hagar Eldidi*** *est analyste de recherche au sein de l'EPTD à l'IFPRI ; et* ***Claudia Ringler*** *est directrice adjointe du EPTD à l'IFPRI. Kimberly Swallow est une consultante indépendante qui travaille dans le secteur du développement.* ***Yuta Masuda*** *est une la responsable scientifique du Développement Durable et des Sciences Comportementales au Conservatoire de la Nature (TNC) et* ***Allison Aldous*** *est directrice de la Conservation Communautaire de l'Eau Douce au TNC.*

Pour de plus amples informations sur ce guide du practicien, contactez Yuta Masuda à ymasuda@tnc.org.